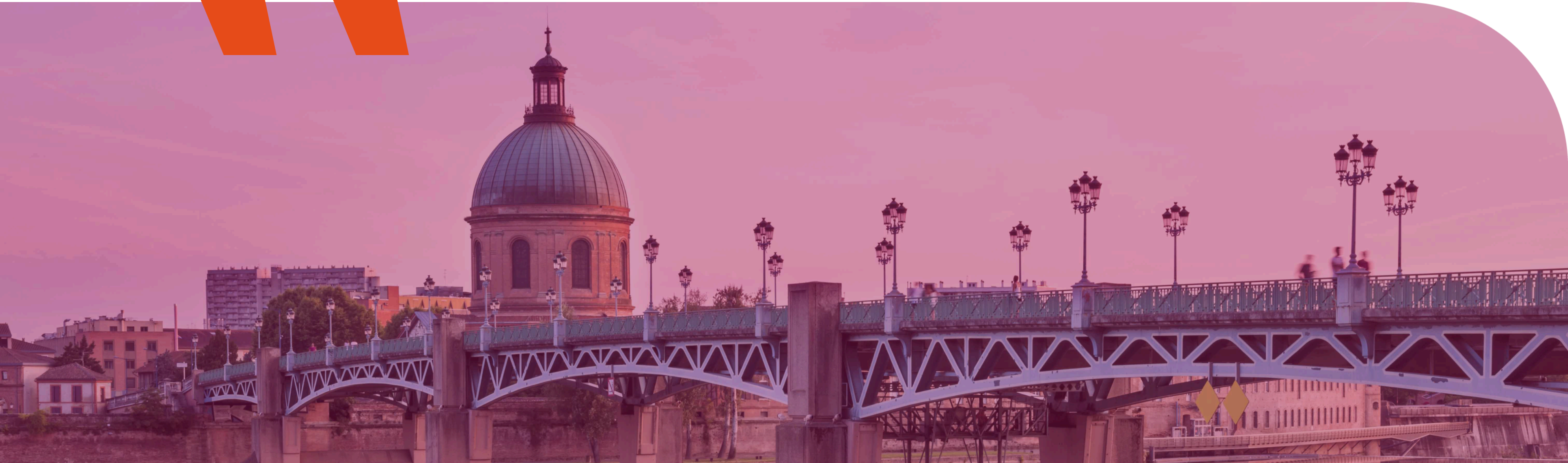




# Charte des adhérents



# SOMMAIRE

|   |                |
|---|----------------|
| <u>Préambule</u> .....  | <u>page 3</u>  |
| <u>1. Les principes qui nous rassemblent</u> .....                  | <u>page 4</u>  |
| <u>2. Ce qui est encouragé au sein d'ATM</u> .....                  | <u>page 5</u>  |
| <u>3. Ce qui ne relève pas du cadre ATM</u> .....                   | <u>page 6</u>  |
| <u>4. Un cadre fondé sur la confiance et la bienveillance</u> ..... | <u>page 7</u>  |
| <u>5. Diffusion d'informations et sollicitations externes</u> ..... | <u>page 8</u>  |
| <u>Un engagement collectif</u> .....                                | <u>page 9</u>  |
| <u>Engagement individuel</u> .....                                  | <u>page 10</u> |
| <u>Restons en contact</u> .....                                     | <u>page 11</u> |

# PRÉAMBULE

Ambition Toulouse Métropole est un espace de travail, de rencontres et d'échanges au service des entreprises, des projets et du territoire.

---

L'association a pour vocation de favoriser :

- les connexions entre acteurs du territoire
- le partage d'expériences et de compétences
- les coopérations et projets collectifs
- le développement des structures, notamment les plus petites, grâce à leur intégration dans un écosystème local dynamique

*ATM n'est pas un "club business". Toute démarche commerciale directe ou assimilée est exclue du cadre des activités de l'association. ATM n'est pas un lieu de portage politique.*



La présente charte a pour objectif de proposer un cadre clair, partagé et bienveillant permettant à chacun de participer aux activités d'ATM dans un esprit de respect, de coopération et de confiance.

Agir ensemble !

# 1. LES PRINCIPES QUI NOUS RASSEMBLENT

En rejoignant ATM, chaque adhérent contribue à faire vivre :

- un esprit d'ouverture et de coopération
- des échanges respectueux et constructifs
- une dynamique collective au service du territoire
- un environnement favorable aux rencontres et aux opportunités de collaboration



Les relations créées dans le cadre d'ATM peuvent naturellement conduire à des échanges professionnels ou à des projets communs, dès lors qu'ils s'inscrivent dans une logique de confiance et de réciprocité.

Agir ensemble !

## 2. CE QUI EST ENCOURAGÉ AU SEIN D'ATM

- les échanges de bonnes pratiques et de retours d'expérience
- les mises en relation entre adhérents
- la découverte des activités et expertises de chacun
- les coopérations et projets collectifs
- la participation active et constructive aux événements et travaux de l'association
- les prises de contact pouvant se poursuivre en dehors du cadre ATM



ATM doit rester un lieu où chacun peut développer son réseau, mieux connaître l'écosystème local et identifier des opportunités de coopération.

Agir ensemble !

# 3. CE QUI NE RELÈVE PAS DU CADRE ATM

Afin de préserver l'équilibre et le confort de tous, les pratiques suivantes ne sont pas souhaitées dans le cadre des activités ATM :

- le démarchage commercial direct ou insistant
- les prises de parole à vocation promotionnelle ou publicitaire
- la distribution de supports commerciaux
- l'organisation implicite ou explicite de rendez-vous d'affaires dans le cadre des événements ATM
- toute attitude pouvant créer un sentiment de pression commerciale ou d'inconfort
- des opportunités business peuvent apparaître dans les échanges entre membres ; elles ne doivent pas être néanmoins la motivation première



La frontière entre échange professionnel et démarche commerciale repose avant tout sur l'intention, la manière d'entrer en relation et le respect du consentement et du confort des interlocuteurs.

Agir ensemble !

# 4. UN CADRE FONDÉ SUR LA CONFIANCE ET LA BIENVEILLANCE

Cette charte n'a pas vocation à créer un cadre trop contraignant, mais à proposer des repères partagés favorisant des échanges sereins et respectueux.

---

Elle constitue avant tout :

- un repère partagé
- une référence commune
- un outil facilitant les échanges sereins entre adhérents



En cas de situation ambiguë ou inconfortable, le dialogue et la bienveillance doivent être privilégiés. Le bureau et le Conseil d'administration peuvent être sollicités pour accompagner certaines situations si nécessaire, et envisager l'exclusion de l'adhérent en cas de non-respect de ce cadre.

Agir ensemble !

# 5. DIFFUSION D'INFORMATIONS ET SOLLICITATIONS EXTERNES

ATM peut être amenée à relayer certaines informations, événements ou initiatives auprès de ses adhérents.

---

Les demandes de diffusion sont étudiées au regard de plusieurs critères :

- leur intérêt pour les adhérents
- leur cohérence avec les valeurs et missions d'ATM
- leur lien avec le territoire et l'écosystème local
- leur caractère non commercial et non politique
- l'équilibre global des sollicitations diffusées
- l'accès gratuit aux événements, à l'exception d'une demande de participation symbolique visant à couvrir les frais de bouche



Le bureau reste garant des arbitrages réalisés dans l'intérêt collectif de l'association et de ses adhérents.

Agir ensemble !

# UN ENGAGEMENT COLLECTIF



Cette charte constitue un cadre partagé destiné à préserver l'esprit de coopération et de confiance qui fait la richesse d'Ambition Toulouse Métropole.



Cette charte a vocation à évoluer avec la vie de l'association, les retours des adhérents et les besoins identifiés collectivement.



Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue au service d'un cadre de coopération clair, ouvert et respectueux de tous.

Agir ensemble !

# ENGAGEMENT INDIVIDUEL AU RESPECT DE LA CHARTE DES ADHÉRENTS

En adhérant à Ambition Toulouse Métropole, je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte des adhérents et m'engage à en respecter l'esprit et les principes.

Je m'engage également à sensibiliser les collaborateurs participant aux activités ATM au respect de cette charte.

Je contribue ainsi à préserver un cadre de coopération, de respect et de confiance favorable aux échanges entre adhérents et au développement des projets du territoire.

Structure :

Prénom & Nom :

Fonction :

Fait à Toulouse, le :

Signature

# CONTRIBUEZ AUX ACTIONS CLUB !

Restons en contact !



Julia Barreteau - Coordination de projets  
[juliabeguier.atm@gmail.com](mailto:juliabeguier.atm@gmail.com) - 06 13 81 46 39



[www.ambition-toulouse-metropole.fr](http://www.ambition-toulouse-metropole.fr)



[Suivez Ambition Toulouse Métropole sur LinkedIn](#)



[Consultez l'annuaire des adhérents](#)



[Rejoignez la communauté ATM sur WhatsApp](#)

Agir ensemble !

